Cowansville

AVIS PUBLIC

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

CONCERNANT LE PROJET PARTICULIER DE CONSTRUCTION, DE MODIFICATION OU D'OCCUPATION D'UN IMMEUBLE (PPCMOI) NUMÉRO 2023-104 RELATIF À UN PROJET PERMETTANT UN PROJET D'ENSEMBLE COMPOSÉ DE TROIS HABITATIONS MULTIFAMILIALES DE QUATRE ÉTAGES ET 48 LOGEMENTS CHACUNE, SIS SUR LE TERRAIN VACANT ENTRE LES RUES BARKER ET D'OXFORD - LOTS 3 356 519 ET 3 606 539.

Avis est par les présentes donné, aux personnes intéressées, qu'à sa séance ordinaire tenue le 5 décembre 2023, le conseil municipal de la Ville de Cowansville a adopté par la résolution numéro 619-12-2023, le premier projet de résolution accordant la demande de PPCMOI numéro 2023-104, relativement au projet permettant un projet d'ensemble composé de trois habitations multifamiliales de quatre étages et 48 logements chacune, sis sur le terrain vacant entre les rues Barker et d'Oxford - Lots 3 356 519 et 3 606 539 cadastre du Québec.

Que ce projet de résolution vise à autoriser sous certaines conditions:

- un projet d'ensemble composé de trois habitations multifamiliales de quatre étages et 48 logement chacune.

Que la zone concernée par les dispositions de l'article est constituée de la zone Rd-12 et des zones contiguës Rc-7, I-3, Ra-16, Rb-7 et Cvb-1 qui sont illustrées au croquis suivant :

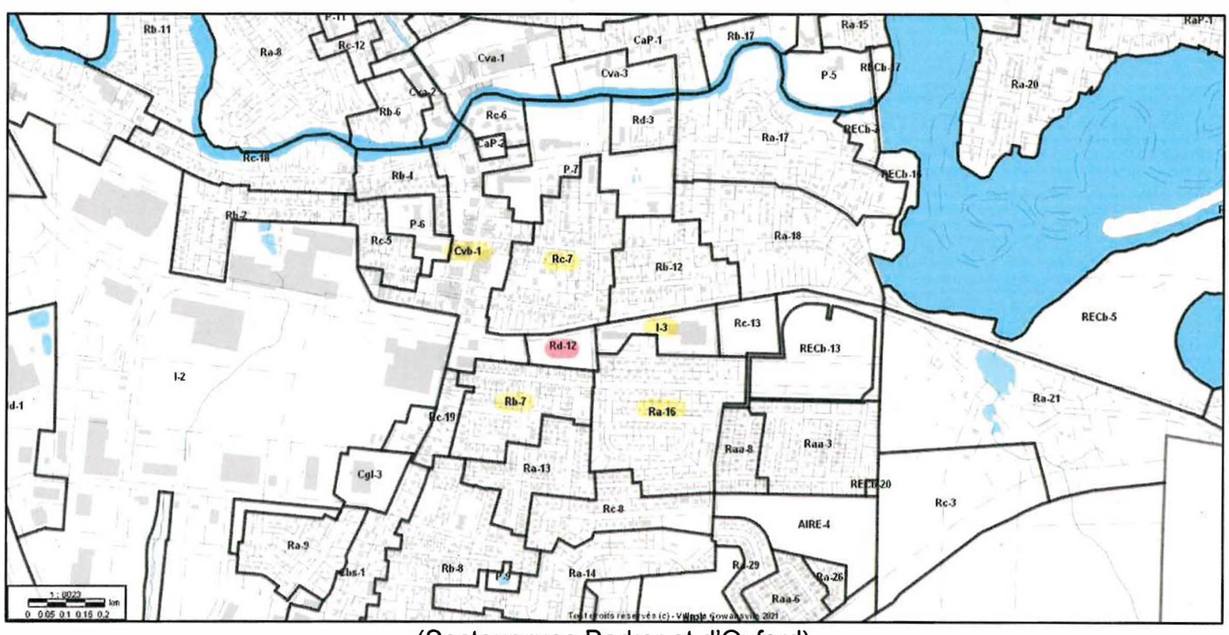

(Secteur rues Barker et d'Oxford)

Ce projet de résolution contient des dispositions susceptibles d'approbation référendaire.

Ce projet de résolution, conformément à la loi, fera l'objet d'une assemblée publique de consultation qui sera tenue par le conseil le mardi**, 17 janvier 2024 à 18h30** dans la salle du conseil à l'hôtel de Ville de Cowansville située au 220, place Municipale.

Au cours de cette assemblée publique, la mairesse ou le membre du conseil désigné par elle expliquera le projet de règlement ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet.

Le projet ainsi que tous les documents qui s'y rapportent, peuvent également être consultés sur le site Internet de la Ville ou à l'hôtel de Ville, 220, place Municipale, Cowansville, au bureau du Service de l'aménagement urbain et de l'environnement, du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30 et le vendredi de 8 h 30 à 13 h.

Donné à Cowansville, ce 9 janvier 2024.

La greffière,
Julie Lamarche, OMA